

**Allocution à la Conférence Ministérielle sur la
Diaspora**

Genève, Juin 2013

Monsieur le Modérateur,

Distingués participants à ce forum,

Mesdames et Monsieur,

Je me réjouis d'avoir été invité à intervenir dans cette session qui parle des moyens de mobiliser les diasporas en faveur du développement ainsi que des possibilités politiques et programmatiques susceptibles de maximiser ce potentiel.

Ceci me donne l'occasion de parler de la vision du Gouvernement de la République Démocratique du Congo sur l'implication de la Diaspora dans la dynamique de la reconstruction et du développement de mon pays.

Mesdames et Messieurs,

Face à la gravité de la crise financière qui s'étend à toute l'économie mondiale, la problématique du développement se situe aujourd'hui à un niveau qui dépasse largement les capacités locales des Etats, et rend indispensables les contributions extérieures.

Conscient de cette nécessité et des besoins de financement de son programme économique et social, le Gouvernement congolais entend intégrer les apports de la diaspora congolaise dans un cadre institutionnel cohérent, comme source alternative du développement socio-économique du pays.

non seulement entre eux mais aussi avec leurs pays d'origine.

Cette approche place la concertation au cœur d'un dispositif organisationnel, fondé sur un **ancrage collectif** fourni par des structures confédératives de la diaspora et une **proximité agissante et interactive** propice à l'intégration d'expertises, du savoir et du savoir-faire des migrants dans la recherche des réponses aux problématiques de développement de leurs pays.

L'accomplissement de ces deux conditions est fondamental. Car la mobilisation des apports des migrants en dépend autant que parait essentielle, la construction des passerelles de leur intégration dans le processus.

Evalués à plus de 5 millions à travers le monde, les congolais de la diaspora contribuent quotidiennement à l'économie nationale. Selon les statistiques de la Banque mondiale, en 2006, ils ont transféré 630 millions USD dont 5 à 10% réinvestis dans les affaires par leurs bénéficiaires. Les mêmes experts de la Banque Mondiale estiment que les revenus de la diaspora congolaise s'élèveraient à 1,1 milliard US en 2010.

La diaspora congolaise s'illustre également par de nombreux apports en nature canalisés vers le pays : matériels roulants, équipements médicaux et paramédicaux, matériaux de construction, matériels éducatifs, équipements NTIC, habillements ... Les enquêtes menées démontrent par exemple que 70 à 80% des véhicules de transport dans la ville de Kinshasa(une ville près de 10 millions d'habitants) appartiennent, ont été achetés ou envoyés par les congolais de l'étranger.

Malheureusement, ces apports des migrants congolais ne s'intègrent pas

encore au processus formel de développement, comme cela est systématique dans d'autres pays.

Plusieurs pesanteurs contribuent à ce paradoxe dont on retient comme principales causes d'une part, le manque **d'organisation appropriée de la diaspora et l'absence de sa coordination** à l'exception de quelques initiatives associatives éparses et, d'autre part, les **obstacles dissuasifs de tous ordres dans un pays qui se remet peu à peu de la longue période de conflits armés.**

Pour inverser cette tendance qui fait perdre à la RDC des opportunités qui lui sont pourtant indispensables, le Gouvernement a pris l'initiative de se rapprocher de la diaspora pour dissiper les rapports distants et nébuleux qui ont longtemps existé entre les deux pôles et constituer une plate forme d'optimisation des contributions de la diaspora à la dynamique de reconstruction du pays. Il s'agit de tirer profit des expériences d'autres pays sur la gestion du phénomène des migrations, de lever les obstacles pour bâtir la confiance avec la diaspora et créer un climat propice à sa contribution au développement de la R D Congo. Cette initiative aura pour socle un certain nombre d'acquis, notamment l'existence dans l'architecture institutionnelle congolaise, d'une MAISON DES CONGOLAIS DE L'ETRANGER ET DES MIGRANTS, structure opérationnelle de la DIRECTION DES CONGOLAIS DE L'ETRANGER créée depuis juillet 2006 au sein du Ministère des Affaires Etrangères, Coopération internationale et Francophonie.

Sous la houlette de la Direction des congolais de l'étranger, la Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants a déjà élaboré un DOCUMENT DE CADRE STRATEGIQUE D'ACCOMPAGNEMENT DES APPORTS DE LA

DIASPORA AU DEVELOPPEMENT, cadre stratégique qui vise à faire de la migration un vecteur de développement et à promouvoir la culture de la migration régulière. D'ores et déjà, ce document de stratégies de mise à contribution de la diaspora sera au centre des discussions prévues à Bruxelles, le mardi 25 juin 2013, à l'occasion du Forum Economique Congolais dans l'Union Européenne, où d'importants échanges vont être menés autour de la thématique relative à l'apport de la Diaspora Congolaise dans la reconstruction de la République Démocratique du Congo.

En définitive, l'objectif immédiat est la mise en place d'un Noyau de réflexion constitué aussi bien des Experts du Gouvernement que des Membres de la Diaspora Congolaise avec pour mission de définir une approche cohérente de mise en œuvre du cadre stratégique dont j'ai parlé plus haut, pour intégrer les potentialités des congolais expatriés dans des projets et programmes de développement du pays. A l'issue de ces réflexions, un forum des congolais de l'étranger pourrait être organisé à Kinshasa pour la validation de cette stratégie qui sera, bien entendu, assortie d'un cadre institutionnel pour sa mise en œuvre. A cet effet, l'appui technique et financier de l'Organisation Internationale des Migrations(OIM) sera la bienvenue pour la mise en œuvre réussie de cette stratégie.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

Célestin VUNABANDI KANYAMIHIGO